

Label EPV : Entreprise du Patrimoine Vivant

Entreprise familiale présente dans l'Aisne depuis plusieurs générations, spécialiste dans la conception et la fabrication de charrues depuis 1947, elle est désormais la dernière à intégrer la quasi totalité de la production de ses pièces dans ses usines grâce à son savoir-faire (des versoirs forgés aux châssis mécanosoudés, même les vérins sont usinés et montés sur place).

DEMBLON a obtenu le label EPV, reconnaissant l'excellence de son savoir-faire Français.

L'entreprise perpétue un savoir-faire comprenant de nombreux procédés de fabrication traditionnels pour la forge de pièces, l'usinage, l'assemblage et la mécanique de précision. Son penchant industriel local, proche de l'artisanat, s'explique par sa taille moyenne mais permet surtout de se différencier d'une concurrence purement industrielle et internationale. Chaque matériel est fabriqué à l'unité selon les besoins précis de son utilisateur final. Evidemment, l'usine utilise également des centres d'usinage à commande numérique, robot de soudure et autres machines modernes pour parfaire la qualité de certains composants, tels que les vérins fabriqués eux aussi sur place.

L'efficacité des charrues DEMBLON se vérifie au niveau agronomique, et non pas seulement d'un point de vue technique, grâce à la forme expertisée des versoirs et rasettes, et à la maîtrise des flux de terre/résidus végétaux. Ceci permet une préparation de sol optimale et un enfouissement efficace des graines adventices, dans des profondeurs de travail variées.

Les Charrues DEMBLON, ayant pour réputation de satisfaire durablement les besoins des agriculteurs et entrepreneurs, ce label vient appuyer une preuve supplémentaire de leur exception.



Porte de Versailles 1958



Villepinte 2017

CHARRUES
DEMBLON



La garantie d'un savoir-faire rare et exceptionnel

Une entreprise labellisée est une entreprise qui propose des prestations d'excellence et qui constitue une référence dans son secteur d'activité. Le label est donc une référence pour les consommateurs, les clients, les prescripteurs, recherchant des entreprises aux savoir-faire d'exception.

Une marque de tradition et de modernité

Les entreprises EPV ont une activité qui se mêle souvent étroitement avec l'histoire d'un métier ou d'un territoire. L'application à perpétuer ou réintroduire des techniques garantissant le plus haut niveau de qualité témoigne de leur attachement à la tradition et aux règles de l'art. Elles font également vivre et évoluer leur métier. Créatives, elles inventent et innovent à la fois dans leurs procédés de production et dans leurs produits, afin de répondre aux besoins et aux nouvelles exigences des consommateurs, clients et prescripteurs.

Une réponse aux besoins les plus pointus

Le label valide l'aptitude de l'entreprise à proposer des solutions adaptées aux exigences les plus particulières grâce à leur savoir-faire unique et exceptionnel. En choisissant une Entreprise du Patrimoine Vivant, les consommateurs, les clients, les prescripteurs, trouvent des réponses et des prestations sur mesure.

Un soutien au « Made in France »

En faisant appel au savoir-faire d'une Entreprise du Patrimoine Vivant, les clients et prescripteurs soutiennent le maintien et le développement de ces activités de prestige en France, afin de fixer et de conforter des emplois pérennes et non délocalisés. Adaptabilité, réactivité, innovation, passion du métier : les EPV partagent les mêmes valeurs. Quelles que soient leur taille, leur notoriété et leurs spécialités, elles veillent ensemble à un trésor, celui du patrimoine manufacturier français.

Une réputation forgée dans l'acier depuis 1947